

ALSACE VETERAN - Sa29FEV2020 Dim01MARS2020

ALSACE VETERAN 2020 <alsaceveteran@gmail.com>

dim. 12/01/2020 20:53

À :Olivier Mazzocco <mazzoliv@egenie.de>;

La date limite d'inscription de l'ALSACE VETERAN 2020

C'est dans 35 jours...



ALSACE VETERAN 2020

Samedi 29 Février 2020

Dimanche 01 Mars 2020

CountDown

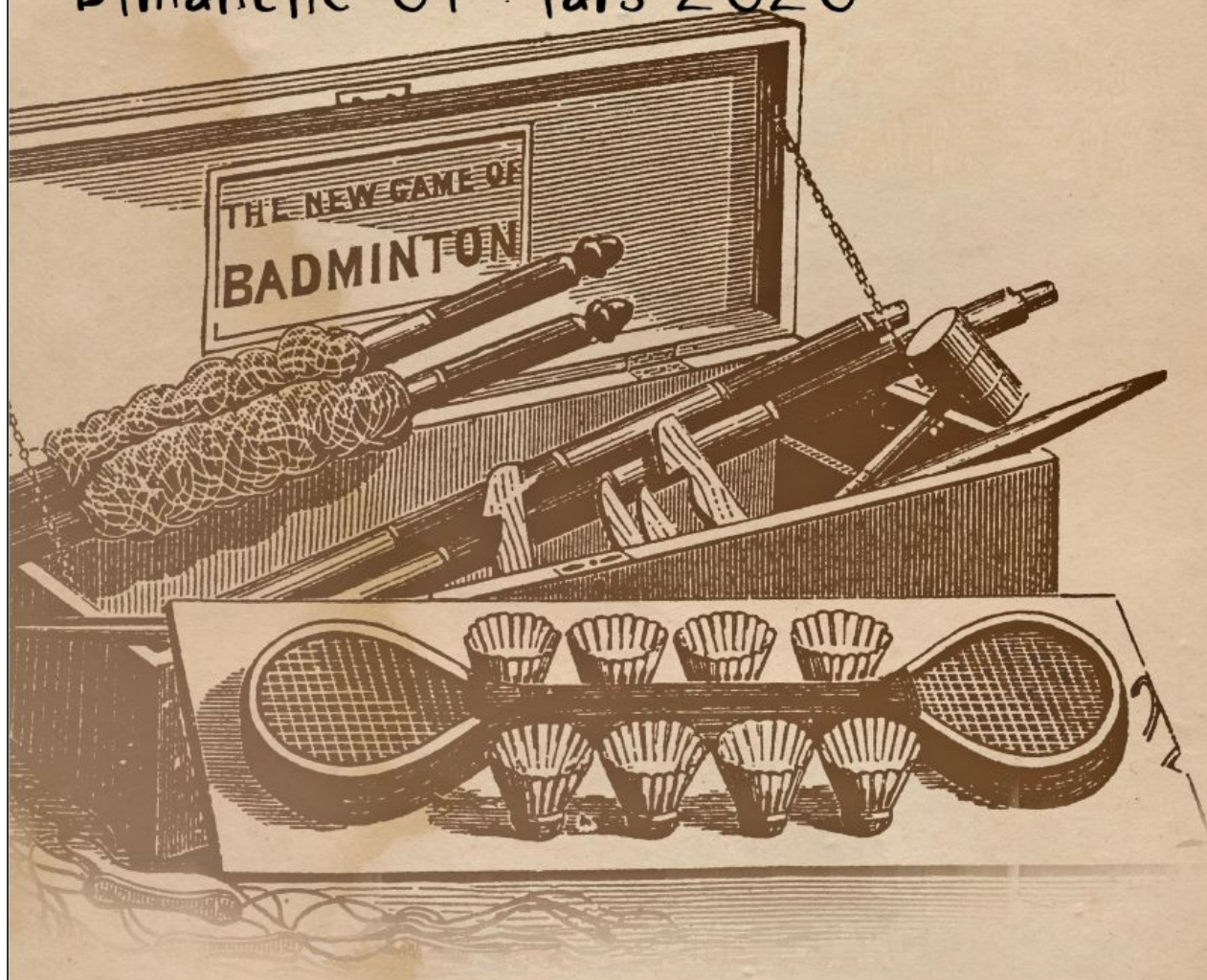
Widgetop



Voici les éléments de l'ALSACE VETERAN 2020

ALSACE VÉT'S

Samedi 29 Février 2020
Dimanche 01 Mars 2020



Séries

R4R5 / R6D7 / D8D9 / PNC

Date Limite D'inscription : 16 Février 2020

Strasbourg.eu
eurometropole



Crédit Mutuel

troisepilus.com

R4R5 - R6D7 - D8D9 - PNC

DH et DD des poules jusqu'aux 1/4 : le Samedi matin

SH et SD des poules jusqu'aux 1/4 : le Samedi après-midi

Les 1/2, les finales et petites finales des SH-SD-DH-DD :
le dimanche APM

DMX des poules jusqu'aux finales et petites finales : le
Dimanche

Pour connaître votre moyenne, allez sur le site : www.badiste.fr

[Le plan pour accéder à la salle](#)
[Gymnase "Les portes du Kochersberg"](#)
[Rue du Gymnase - 67370 PFULGRIESHEIM](#)
[\(A coté du Collège de la Souffel Rue de Griesheim\)](#)

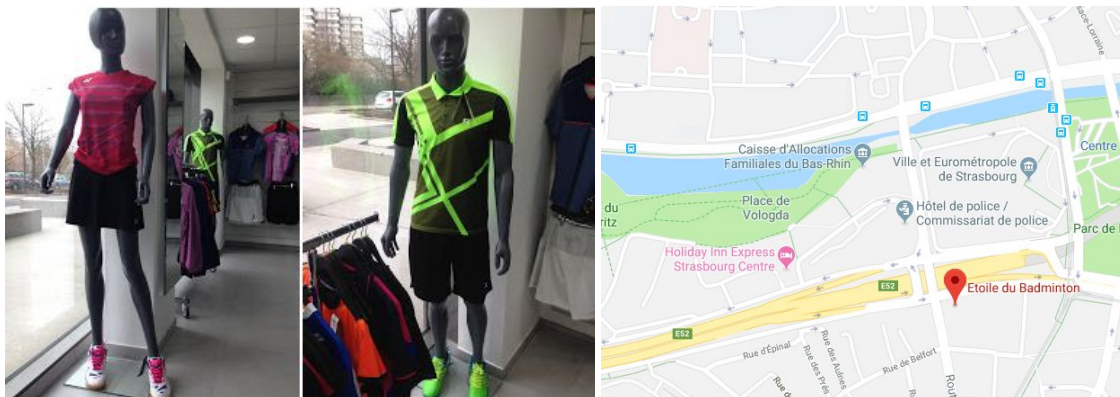


C'est ICI au
fond de la rue



[L'Alsace Vétérans s'affiche chez ses partenaires](#)

[Etoile du BAD](#)



Le magasin est ouvert du Mardi au Vendredi
de 12h à 19H - Tél : 03 88 84 87 07
8, rue Thumenau
67100 Strasbourg [Le lien Google Maps pour le magasin](#)

CREA COM V'RO

CREACOMVRO
La solution pour tous vos projets

Création • Communication • Impression • Objet • Textile • Signalétique

Une communication pour tous : ENTREPRISES • ASSOCIATIONS • PARTICULIERS



CREATION GRAPHIQUE
Logos • Maquettes



COMMUNICATION
Trouver la meilleure accroche



IMPRESSION
Tous supports papier
Tous formats possible.
Toutes formes...



OBJET
Laisser un cadeau marqué,
au nom de votre société.



TEXTILE
Votre nom
sur tous supports textile.
Marquage :
Sérigraphie • Transfert • Broderie



SIGNALETIQUE
Panneaux extérieurs
Marquages de Véhicules
Bâches • Flamme • Vitrites
Adhésifs • Totems • Roll-ups
Drapeau • Tente • Mobilier, etc...

VERONIQUE MEHN
07 68 88 47 35

✉ creacomvro@gmail.com
 🌐 <https://creacomvro-50.websself.net>
 🏠 67370 NEUGARTHEIM

L'adresse: 99 rue Haul, 67370 Neugartheim

Téléphone : 07 68 88 47 35

E-mail: creacomvro@gmail.com

Web: <https://creacomvro-50.websself.net/>

Le module de paiement en ligne par CB

Paielement en ligne des frais d'inscriptions

Cliquez ici www.apayer.fr/hbchaute pierre

Pour envoyer vos inscriptions :

**[Le lien pour vos inscriptions via le formulaire
Google](#)**

ALSACE VET'S
Samedi 29 Février 2020
Dimanche 01 Mars 2020

**Formulaire d'Inscription - ALSACE VET'S
2020**

ALSACE VETERAN - Samedi 29 Février 2020 - Dimanche 01 Mars 2020

Date limite d'inscription fixée au 16 Février 2020
Les classements pris en compte seront ceux au 13 Février 2020
Le tirage au sort sera réalisé le 23 Février 2020.

***Obligatoire**

sinon un email avec nom-prénom-numéro de licence-numero de
téléphone-
adresse email-série-nom du partenaire que vous envoyez
par email à alsaceveteranATgmail.com



ALSACE VETERAN 2020

Le **HautePierre Badminton Club** (HBC), a le plaisir de vous inviter au VETERAN ALSACE qui se déroulera **les 29 Février et 01 Mars 2020**

À STRASBOURG

Séries

R4R5 - R6D7 - D8D9 - P10P11P12

Tableaux

Simple Double Mixte

Le tournoi comporte en vétéran les séries (R4R5 – R6D7 – D8D9 – P10P11P12), dans toutes les disciplines, deux tableaux maximum par personne.

Tout(e) joueur(se) sans partenaire peut s'inscrire « au choix », l'organisateur se chargera de lui trouver un(e) partenaire dans la mesure du possible.

La date limite d'inscription est fixée **au 16 Février 2020** .

Les inscriptions sont à réaliser en ligne sur le formulaire Google Forms

Sinon les inscriptions peuvent également être envoyées par mail à l'adresse suivante : alsaceveteran@gmail.com

Ou par voie postale à :
Steve EHRMANN 32 rue de la souffel 67370 Griesheim sur Souffel

HAUTEPIERRE BADMINTON CLUB Tél 06 83 31 68 02 Mail : steve.ehrmann@wanadoo.fr Site Internet : www.hbcstrasbourg.fr

Adresse de correspondance : 32 Rue de la Souffel 67370 GRIESHEIM sur Souffel

Equipement sportif : Gymnase KARINE C Av. Racine (En face de la piscine de HautePierre)

Association immatriculée au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Strasbourg sous le n°121 Volume XXXVI en date du 09 juillet 1984

Coordonnée Bancaire de l'Association : CCM Cronenbourg HautePierre 90 Route de Mittelhausbergen

Code Banque 10278 / Code Guichet 01002 / N° Compte 00061921345 / Clé 56 Siret 445 273 238 000 11 APE 923 C



TARIFS

⇒ 15 € pour 1 tableau

⇒ 21 € pour 2 tableaux

- Le comité organisateur se réserve le droit d'annuler un tableau si l'un de ces derniers se révèle insuffisamment représenté.
- En cas de surnombre, les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée.
 - Le tirage au sort aura lieu le 23 Février 2020.
- Au-delà de cette date, aucune inscription ne sera annulée ou remboursée.

VOLANTS

Le volant officiel du tournoi est le Yonex AS20 et il sera en vente dans la salle.

Les volants des rencontres seront partagés entre les joueurs.

Pour les finales, les volants seront mis à disposition par le club organisateur.

DIVERS

Seront à votre disposition :

Un service de réparation de cordage de raquette assuré par un professionnel,

Un stand avec volants, cordages, vêtements,

Une buvette avec boissons chaudes et froides, sandwiches et autres sucreries.

Un service de kinésithérapeutes dans chaque salle.

REGLEMENT

Le tournoi sera géré au moyen du logiciel BAD PLUS.

Le règlement de la compétition est celui préconisé par la FFBAD

Tous les matchs seront autos arbitrés, à l'exception des demi-finales et des finales.

Le juge arbitre principal du tournoi sera **Flavien REMY-NAZON**

HAUTEPIERRE BADMINTON CLUB Tél 06 83 31 68 02 Mail : steve.ehrmann@wanadoo.fr Site Internet : www.hbcstrasbourg.fr

Adresse de correspondance : 32 Rue de la Souffel 67370 GRIESHEIM sur Souffel

Equipement sportif : Gymnase KARINE C Av. Racine (En face de la piscine de HautePierre)

Association immatriculée au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Strasbourg sous le n°121 Volume XXXXVI en date du 09 juillet 1984

Coordonnée Bancaire de l'Association : CCM Cronenbourg HautePierre 90 Route de Mittelhausbergen

Code Banque 10278 / Code Guichet 01002 / N° Compte 00061921345 / Clé 56 Siret 445 273 238 000 11 APE 923 C



HORAIRES

Les matchs seront numérotés et programmés à titre indicatif.
L'horaire du premier match sera communiqué pour chaque joueur via son club après le tirage au sort.

Les joueurs devront être présents dans les salles 30 minutes avant le début du match, heure qui sera précisée sur la feuille de convocation confirmant leur inscription. Au-delà, tout retard de 5 minutes à l'appel, durant la compétition entraînera la disqualification du joueur pour l'ensemble des tableaux le concernant.

Le temps d'échauffement avant chaque rencontre sera de trois minutes maximum.

Pour tout renseignement complémentaire :

Contactez Steve au 06 83 31 68 02

Par mail : tournoi du alsaceveteran@gmail.com

Visitez notre site : www.hbcstrasbourg.fr

Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/hbcstrasbourg/>

HAUTEPIERRE BADMINTON CLUB Tél 06 83 31 68 02 Mail : steve.ehrmann@wanadoo.fr Site Internet : www.hbcstrasbourg.fr

Adresse de correspondance : 32 Rue de la Souffel 67370 GRIESHEIM sur Souffel

Équipement sportif : Gymnase KARINE C Av. Racine (En face de la piscine de HautePierre)

Association immatriculée au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Strasbourg sous le n°121 Volume XXXXVI en date du 09 juillet 1984

Coordonnée Bancaire de l'Association : CCM Cronenbourg HautePierre 90 Route de Mittelhausbergen

Code Banque 10278 / Code Guichet 01002 / N° Compte 00061921345 / Clé 56 Siret 445 273 238 000 11 APE 923 C

Règlement particulier

Alsace Vétérans 2020 – 29 février et 1^{er} mars 2020

N° d'autorisation : en cours

Le tournoi se déroulera selon le règlement général des compétitions (RGC) de la FFBAD. Ces éléments du règlement particulier complètent les dispositions du RGC. Certains points pourront éventuellement être complétés au vu des inscriptions.

1 Joueurs

Article 1.1 – Joueurs autorisés

Ce tournoi est ouvert aux joueurs vétérans – licenciés FFBAD dans les séries de classement P12 à R4, ainsi qu'aux non compétiteurs – n'étant ni suspendus, ni dispensés pour raison médicale.

2 Tableaux et compétition

Article 2.1 – Classement de jeu

Un joueur ou une paire ne pourra s'inscrire que dans leur classement de jeu ou se surclasser dans la série immédiatement supérieure.

Article 2.2 – Date de prise en compte du classement

La moyenne prise en compte pour la confection des tableaux sera celle du 13 février 2020. Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant d'inscriptions mal remplies seront supportées par les joueurs en cause.

Article 2.3 – Panachage

Le panachage des séries est autorisé.

Article 2.4 – Tableaux proposés

Les tableaux proposés sont simple homme, simple dame, double homme, double dame et double mixte. Chaque participant peut s'inscrire dans deux tableaux.

Article 2.5 – Format de la compétition

Tous les tableaux seront joués en poules, suivies dans la mesure du possible par une phase d'élimination directe. Le nombre de sortants par poule sera indiqué à l'affichage. Si un tableau venait à ne pas atteindre le minimum de trois joueurs ou paires, celui-ci, avec accord du juge-arbitre, pourra être fusionné avec le niveau de jeu immédiatement supérieur.

Article 2.6 – Séries déterminées

Quatre séries sont proposées suivant le classement par points hebdomadaire. Chaque tableau sera limité à 32 joueurs :

- Série R4R5 ;
- Série R6D7 ;
- Série D8D9 ;
- Série PNC.

3 Inscriptions

Article 3.1 – Inscription et Droit d'inscription

La date limite d'inscription est fixée au 17 février 2020 minuit. Si le nombre de joueurs inscrits venait à dépasser la capacité d'accueil fixée à 180 joueurs, ou d'un tableau (32 joueurs ou paires), l'ordre d'arrivée des inscriptions fera foi.

Article 3.2 – Montant des droits d'inscription

Le montant des droits d'inscriptions est fixé à 15€ pour un tableau et 21€ pour deux tableaux.

Article 3.3 – Remplaçants

Le remplacement d'un joueur ne sera autorisé que si cela ne modifie pas l'ordre des têtes de série dans le tableau concerné.

4 Compétition

Article 4.1 – Juge-arbitre

Le juge-arbitre principal de la compétition est Monsieur Flavien REMY-NAZON. Le juge-arbitre a la possibilité de disqualifier tout joueur qui ne respecterait pas les différents règlements.

Article 4.2 – Arbitrage

Sauf décision contraire du juge-arbitre, la compétition se déroulera majoritairement en auto-arbitrage jusqu'aux quarts de finale inclus. Des arbitres seront prévus pour les demi-finales et les finales.

Article 4.3 – Forfait

Chaque participant inscrit doit connaître les sanctions encourues en cas de forfait après la date du tirage au sort fixée au 23 février 2020. Il devra prévenir le club organisateur (coordonnées figurant sur la convocation) de sa non-participation et adressera au plus tard dans les cinq jours suivant la compétition, les pièces justificatives à l'annexe de Strasbourg de la Ligue Grand Est de Badminton (4, rue Jean Mentelin 67200 STRASBOURG), par tout moyen prouvant la date de réception. Le justificatif peut également être envoyé par mail à l'adresse suivante valerie.sabigno@badmintongrandest.com.

Les forfaits signalés après le tirage au sort seront remboursés sur présentation d'un justificatif.

Article 4.4 – Volant Officiel de la compétition et partage des volants

Pour tous les joueurs, le volant officiel est le volant plume YONEX AS20 pour toutes les séries. Le volant officiel sera en vente dans la salle au prix de 20 € le tube.

Les volants seront partagés entre les joueurs lors de tous les matches, exception faite des finales lors desquelles les volants seront fournis.

Article 4.5 – Temps de repos

Le temps minimum de repos entre deux matches consécutifs est fixé à 20 minutes, quelle que soit la discipline. Il pourra être réduit avec l'accord express de l'intéressé. Le juge-arbitre peut accorder un temps de repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.

Article 4.6 – Temps de prise de contact avec le terrain

Le temps de prise de contact avec les terrains dit « d'échauffement » sera de trois minutes. Ce temps est décompté à partir du moment où le numéro du match concerné a été appelé par la table de marque. Tout joueur ne se présentant pas dans un délai de cinq minutes à l'appel de son match pourra être disqualifié.

Article 4.7 – Règlement dans les salles

Tout volant touchant une quelconque partie de la structure sera compté faute au service et en jeu.

Article 4.8 – Horaires

Les horaires sont donnés à titre indicatif. Tout joueur ayant commencé la compétition pourra être appelé jusqu'à une heure avant l'heure indicative de son prochain match.

Article 4.9 – Comptage des points

Les matches se dérouleront en deux sets gagnants de 21 points.